

Subventions allouées aux associations en 2009

Lors des séances publiques de Conseil Municipal des 26 octobre et 30 novembre 2009, le montant des subventions versées aux différentes associations a été voté comme suit:

Allocations versées sur le budget général (total 3040,55€)

Associations de la commune

Bibliothèque	986,00 €
Association des Anciens Combattants (AFN)	170,00 €
Coopérative scolaire (école de Nonglard)	130,00 €
Association des Parents d'Elèves	500,00 €
Association cantine - garderie périscolaires	650,00 €

Associations extérieures

Association La Mandallaz (gymnastique), Sillingy	100,00 € (4 jeunes)
Comité des Eleveurs (foire de La Bathie)	104,55 €
Prévention Routière	65,00 €
Ecole de Musique de Poisy	75,00 € (3 jeunes)
Amicale des Pompiers, Sillingy	110,00 €
Maison Familiale Villié-Morgon	25,00 € (1 jeune)
Collège La Mandallaz, Sillingy (voyages)	125,00 € (5 jeunes)

Allocations versées sur le budget CCAS (total 1563,62€)

AFM - Mucoviscidose (Virades de l'Espoir)	100,00 €
Institut Guillaume Belluard	50,00 € (1 jeune)
ADMR Petites Ussets et Fier (convention)	724,71 €
ADMR Petites Ussets et Fier (subv. additionnelle)	428,91 €
Mission Locale Jeunes	210,00 € (3 jeunes)
Association des Paralysés de France (74)	50,00 €

Montant total des subventions **4 604,17 €**